



Responsable d'unité voirie - exploitation (H/F)

Catégorie C

Employeur : RENNES METROPOLE

Direction :

Direction de la Voirie

Effectif : 487

Leur raison d'être : Direction mutualisée (Ville de Rennes et Rennes Métropole), avec des services centraux et des Plateformes de Voirie, elle assure l'aménagement et l'entretien de la voirie et de ses équipements : voirie, ouvrages d'art, éclairage public, signalisation, régulation de trafic, stationnement payant, propreté, logistique événementielle...

Le sens de ce poste :

Le responsable d'unité exploitation assure l'encadrement d'une équipe chargée de l'exploitation et l'entretien courant de la voirie en milieu rural et urbain.

Il pilote principalement l'entretien curatif de la voirie, des équipements de voirie et ses dépendances et notamment les interventions urgentes vis-à-vis de la sécurité routière. Il organise les campagnes de nids de poule, purges, réparations de bordures etc...

Il analyse les signalements et priorise les interventions en fonction des urgences et assure la traçabilité des interventions.

Il participe à l'astreinte voirie, la viabilité hivernale et la continuité de service

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 8h15-12h00 / 13h00-16h45

Lieu de travail : Pacé

Matériel(s) à disposition : Poste informatique, smartphone, véhicule

Missions de suppléance : resp. unité travaux, technicien

Télétravail : Non

Autres : astreinte voirie et la viabilité hivernale

N° du poste : 95460

Date de mise à jour de la fiche de poste : 03/2025

Service :

Plateforme Nord Ouest

L'équipe : La plateforme de voirie a en charge l'exploitation, la maintenance et l'amélioration du domaine public routier.

Effectif Service : 33

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Agent de maîtrise Territorial

Parcours : P2.

Éléments complémentaires de rémunération : NBI encadrement

Vos 3 principales missions :

1-Encadrement d'équipe

- Assurer l'encadrement de proximité d'une équipe chargée de l'exploitation de la voirie urbaine et routière
- Gérer les absences et élaborer les plannings
- Veiller à la sécurité individuelle et collective (EPI des agents, signalisation des chantiers...)
- Repérer les dysfonctionnements, les tensions/conflits, et gérer leur résolution
- Assurer les entretiens d'évaluation et rédiger les fiches d'appréciation de ses agents
- Participer à l'animation managériale : organisation de réunions d'équipe pour partage d'informations descendantes, organisation de débrief, feedback
- Evaluer le besoin de formation des agents et participer à l'organisation des formations

2-Exploitation de la Voirie

- Analyser les signalements d'anomalies et prioriser les interventions en fonction des urgences
- Renseigner les demandeurs (usagers, services, élus)
- Organiser les patrouilles et assurer le suivi des réparations
- Gérer le stock et le matériel de l'unité
- Réserver le matériel (parc auto ou location)
- Passer les commandes (définition du besoin, demande de devis...dans le respect du code de la commande publique)

3-Suivi du patrimoine et de l'activité

- Renseigner les bases de données activités et patrimoine (GIMA et GIMA Nomade)
- Assurer le suivi des signalements sur le guichet numérique

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Capacité d'encadrement d'équipe d'exécution, à se faire respect, à gérer les conflits, faire respecter les horaires
- Organiser le partage des connaissances, communication bienveillante
- Souci du travail bien fait
- Sens du service public, communication adaptée aux usagers
-

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Capacité d'organisation (planification des équipes en fonction du degré d'urgence, et d'optimisation des moyens, évaluation des stocks...)
- Capacité à prendre des initiatives et à gérer les aléas
- Aptitude à faire respecter les consignes d'hygiène et de sécurité du travail
- Capacité à rendre compte des informations nécessaires au N+1 (formations, conflits, aléas)
- Permis B exigé, permis C/CE souhaité

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaître la réglementation de voirie et de signalisation routière
- Connaître les matériaux de voirie et la technique routière
- Aptitude à la lecture de plans d'ouvrages et de réseaux, AIPR encadrant.
- Participation aux achats (élaboration de devis, transmission des données pour élaboration des BC etc...)
- Assure la traçabilité des interventions
- Maîtrise de l'informatique (Excel, Word, Outlook, Gima, Qfield, tablette numérique, smartphone...)